

## Recommandations – Psychoéducation

---

En complémentarité avec les travaux du MSSS, le sous-comité psychoéducation du Chantier sur la main-d'œuvre recommande que les membres du RUISSS de l'UdeM travaillent ensemble et prioritairement sur les mesures spécifiques suivantes :

1. En collaboration avec le Comité de l'enseignement du RUISSS de l'UdeM, faire en sorte de bonifier l'offre de stage afin d'être en mesure d'augmenter les admissions au programme. À cette fin, il faudrait :
  - a. Offrir de nouvelles opportunités de stages pour les étudiant(e)s universitaires et garantir, par le biais d'une entente signée, une place de stage pour l'ensemble des étudiant(e)s auprès de clientèles diversifiées.
  - b. Poursuivre dans la mise en place des pratiques innovantes de supervision de stage, en utilisant entre autres les travaux du Comité de l'enseignement portant sur les modes de supervision de stages.
  - c. Évaluer la possibilité d'accueillir davantage de stagiaires en psychoéducation dans des milieux où ils et elles sont peu ou pas présent(e)s.
2. Étudier la possibilité d'ajouter des activités d'information et d'insertion au cours du cursus universitaire, et ce, dès la première année du baccalauréat, afin de promouvoir le travail en établissements de santé et exposer les étudiant(e)s à la pratique professionnelle telle qu'elle s'exerce dans différents secteurs.
3. Assurer un soutien aux étudiant(e)s dans leur choix de cours à option à la maîtrise afin qu'ils et elles puissent choisir les cours les plus appropriés au milieu convoité et se sentent davantage outillés pour y œuvrer.
4. Évaluer la possibilité et la pertinence de développer des compléments de formation, entre autres, auprès de la clientèle en protection de la jeunesse.